



Transition écologique : sous le signe de l'alliance, le Genevois français renouvelle ses engagements.

Ce mardi 25 juin, la seconde convention cadre définissant le programme d'actions « Territoire à Energie Positive » du Genevois français (TEPOS) a été signée en présence de Monsieur Arnaud Leroy, Président-Directeur général de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et de Monsieur Jean Denais, Président du Pôle métropolitain du Genevois français. Cette signature renouvelle les engagements du territoire pour 3 ans en matière de transition écologique.

Reconnu comme un « Territoire à Energie Positive » (TEPOS) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME depuis décembre 2015, le Genevois français s'attache à atteindre l'objectif de réduire, à l'horizon 2050, ses consommations énergétiques par 2 et de les couvrir par des énergies renouvelables.

Entre les intercommunalités qu'il représente et en tant que membre du Grand Genève ; le Pôle métropolitain est à la charnière entre actions opérationnelles et planifications grande échelle. Son rôle consistant à mettre en cohérence des actions de terrain avec les objectifs stratégiques du territoire à différentes échelles (TEPOS pour le Genevois français, Projet d'Agglomération pour le Grand Genève) est essentiel pour accélérer la transition écologique et la faire exister dans la vie du million d'habitants du bassin. Et ce d'autant plus aujourd'hui que la transition écologique s'affiche comme fil rouge du prochain projet de territoire du Grand Genève.

La première période TEPOS 2016-2018 aura été marquée par une réelle dynamique territoriale, reconnue à travers l'organisation en janvier 2018 des « Assises européennes de la Transition énergétique », mais aussi concrétisée récemment avec le déploiement du service REGENERO, la Plateforme territoriale de rénovation énergétique des logements privés, à l'échelle du Genevois français ou bien encore avec l'élaboration coordonnée des 7 Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). En matière de mobilité, un schéma multimodal et une feuille de route opérationnelle ont été adoptés dès 2017, permettant de déployer une série d'actions innovantes (service d'autopartage CITIZ, promotion du covoiturage, installation de lignes de covoiturage dynamique HéliLéman, etc.) associées à la délégation de compétence « mobilités nouvelles » attribuée au Pôle métropolitain, en 2018.

Contact presse

Laure FABIANI

Tél. : +33 (0)6 89 16 32 28

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Des actions que le Président de l'ADEME, Monsieur Arnaud Leroy a souhaité saluer en se déplaçant sur le territoire les 25 et 26 juin. Ce mardi 25 juin 2019 a marqué, en sa présence, le début d'une seconde période de 3 ans d'engagements pour la trajectoire à énergie positive. Elle aura pour but de stabiliser la coopération entre acteurs du territoire publics et privés - volontairement revendiquée sous le vocable « d'alliance » - se traduisant d'une part par une stratégie et une appropriation commune des enjeux liés à la transition écologique. D'autre part, cette nouvelle phase vise à accélérer l'émergence de nouveaux services et projets opérationnels, de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables – dans la lignée de la prise de compétence « mobilités nouvelles » par le Pôle métropolitain ou encore du déploiement de la plateforme de rénovation énergétique sur l'ensemble du Genevois français ; le développement d'un cadastre solaire, d'études géothermiques etc.



*Signature officielle de la convention cadre TEPOS 2 à Lucinges ce mardi 25 juin.
De gauche à droite : M. Denais, Président du Pôle métropolitain et M. Arnaud Leroy, PDG de l'ADEME. Derrière : les membres du Comité politique TEPOS et partenaires : JL. Soulat, C. Petex, JM. Bassaget, C. Dupessey, M. Gaillard, J. d'Assigny, PJ. Crastes, Y. de Dieulesaint.*

VERBATIM :

M. Arnaud LEROY, Président-Directeur général de l'ADEME :

« Au-delà de la signature de la convention TEPOS 2, il est important pour l'ADEME de tisser des partenariats avec des territoires ambassadeurs de l'animation de la transition écologique comme le Genevois français. Ce territoire frontalier représente un véritable laboratoire en matière d'innovation d'usages, en tant que membre du Grand Genève, qui depuis 2018, est membre organisateur des Assises européennes de la transition énergétique, aux côtés de Dunkerque, de Bordeaux et de l'ADEME. »

M. Jean-Marc BASSAGET, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois :

« Le Genevois français est un territoire atypique, il ne pourra avancer que s'il est expérimental. »

M. Jean DENAIS, Président du Pôle métropolitain du Genevois français :

« Quand le Genevois français a été reconnu comme un « Territoire à Energie Positive » (TEPOS) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME en 2015, ce fut une heureuse surprise et une reconnaissance appréciée. Cette nouvelle signature réaffirme la dynamique du Genevois français pour relever ensemble le défi de la transition écologique. »

M. Pierre-Jean CRASTES, vice-Président du Pôle métropolitain, délégué à l'aménagement du territoire et à la transition énergétique :

« La première convention a eu un effet levier pour fédérer les territoires. Elle est arrivée à un moment propice d'éveil des consciences en matière de changement climatique avec les répercussions directement visibles sur notre paysage. Maintenant, avec TEPOS 2, nous avons un cap commun en utilisant les atouts de chaque territoire. »

Contact presse

Laure FABIANI

Tél. : +33 (0)6 89 16 32 28

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org